N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /RK/MK/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Réclamation prime accordée aux ex-enfants soldats démobilisés**

1. Depuis deux mois, le Cabinet du Chef de l’Etat octroi une prime mensuelle aux ex-enfants soldats démobilisés. Ceci c’est suite aux multiples sollicitations de ces derniers auprès du Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles, ainsi qu’aux différentes autorités du Cabinet que le Collège a proposé à la Direction de leurs accorder une prime pour leur survie car, certains d’entre-eux sont soit étudiants ou élèves.
2. C’est donc suite à cette nouvelle reçue de la part de leurs ex-camarades kadogo que Messieurs MONGA –WA MOMA et ILUNGA LOMBE, eux aussi ex-enfants soldats démobilisés et scolarisés par la Présidence de la République, comme l’Inspecteur en charge du social, Monsieur ILUNGA – WA ILUNGA l’a affirmé que eux aussi demande la même faveur.

**Avis et suggestion**

Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles qui a demandé à ces deux ex-enfants démobilisés de se faire identifier, suggère que la Direction puisse les traiter comme les 12 autres car étant venus des différentes provinces, ces ex-kadogo qui étaient scolarisés par la Présidence de la République ont droit à cette prime.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA-RUGAMIKA**

Min. : Cons. Rhôda KASWENGE

Saisie  : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**